

Réf: Dossier N° 161203

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INDUSTRIE AGRICOLES AKATRO » en abrégé « I2A »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ieme
TRANCHE TERMINUS 81/82, EN FACE DE LA PHARMACIE
SAINTE MARTHE, Lot 1378, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INDUSTRIE AGRICOLES AKATRO » en abrégé « I2A »

Objet : PRODUCTION, TRANSFORMATION, EXPORTATION ET COMMERCIALISATION DE TOMATES BIOLOGIQUE (TOMATES SAINES) ET LEGUMES , FERME , AGRO-PASTORALE , AGRO-INDUSTRIELLES, AGRI-BUSINESS ET AUTRES REALISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ieme
TRANCHE TERMINUS 81/82, EN FACE DE LA PHARMACIE SAINTE

MARTHE, Lot 1378, Ilot 10

Dirigeant(s) : M KOUAKOU TAA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06544 du 28/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65691/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

